



Département des ressources humaines

Décision n°2024-141

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi d'administrateur de données géographiques au département des ressources numériques

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'au département des ressources numériques, un emploi d'administrateur de données géographiques va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Créer et Gérer le cycle de vie des données géographiques dans l'entrepôt de données :

- Produire, qualifier et fiabiliser les référentiels de données socles
- Modéliser, intégrer, cataloguer et diffuser les données à travers des services web sur le portail interne ou par des exports auprès de partenaires
- Conduire les évolutions et enrichir les référentiels de données

Collaborer en tant qu'administrateur à l'évolution de l'infrastructure de données

- Élaborer et faire respecter les règles d'administration de l'entrepôt
- Superviser et garantir le fonctionnement des services web mis à disposition des utilisateurs
- Mettre en place des outils de contrôle sur l'intégrité des données

Contribuer à l'animation d'une communauté d'utilisateurs

- Conseiller, assister et apporter une expertise aux administrateurs métier dans l'administration de leur schéma métier

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20240223-2024_141DEC-AU 1
Date de télétransmission : 26/02/2024
Date de réception préfecture : 26/02/2024

- Réalisez ou participer à l'élaboration des applications web de saisie de données pour les utilisateurs

Participer à l'administration de la plate-forme SIG (gestion des droits, comptes ...)

Assurer une veille prospective des données ouvertes et flux de données disponibles

Rédiger les documentations techniques permettant d'informer la communauté SIG du fonctionnement et de l'exploitation de l'entrepôt de données.

Décide,

Article 1 : L'emploi d'administrateur de données géographiques au département des ressources numériques est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens principaux 2^e classe, à savoir au minimum 376 et au maximum 539, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

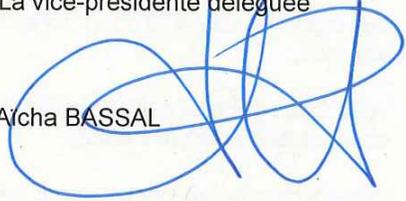
Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **23 FEV. 2024**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aicha BASSAL



mis en ligne le :

26 FEV. 2024